

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration (CA) tenue le 16 octobre à 10 h par vidéoconférence à partir du siège social de l'Université du Québec.

Présences :

Serge Tessier, président
Hélène Laplante, vice-présidente à la trésorerie
Pierre Laplante, administrateur responsable du dossier « Assurances collectives »
Gaétan Naud, administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite »
Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat

Monsieur Serge Tessier, président, accueille les participants à cette réunion du Conseil.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Tessier propose d'ajouter le point 8.6 *Invitations à l'Assemblée générale du 15 novembre 2019*.

Proposé par Gaétan Naud, avec l'appui d'Hélène Laplante, le projet d'ordre du jour tel que modifié en séance est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et suivis du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 11 avril 2019

2.1. Adoption

Proposé par Pierre Laplante avec l'appui d'Hélène Laplante, le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

2.2. Suivis

Au point 8 *Divers*, les membres échangent sur l'évolution de l'entente TÉLUS/UQ sur la téléphonie cellulaire. Le nombre d'abonnés serait passé de 40 000 à 55 000. Les retraités abonnés sont satisfaits de ce service et souhaitent le conserver.

3. Vice-présidence à la trésorerie

Les membres échangent sur le remplacement de madame Hélène Laplante à la vice-présidence à la trésorerie lequel devra avoir lieu lors de l'Assemblée générale du 15 novembre 2019. Il s'agit d'un mandat de deux ans. Une relance sera faite rapidement auprès des présidents d'associations pour solliciter des candidatures. Monsieur Pierre Laplante rappelle que, selon les *Statuts et règlements de la FRUQ*, un candidat doit être dûment délégué par son association. D'ailleurs, une liste des délégués doit être transmise annuellement à la FRUQ par chaque association: un rappel sera fait à cet effet lors de l'assemblée générale.

4. Affaires bancaires

Madame Hélène Laplante, vice-présidente à la trésorerie, présente les différents documents qui seront soumis à l'Assemblée générale, soit l'*État des résultats* et le *Bilan pour l'exercice se terminant le 31 août 2019* et les *Prévisions budgétaires pour l'exercice 2019-2020*.

Au terme des échanges, les membres votent les résolutions suivantes :

Résolution CA-01

Sur proposition d'Hélène Laplante, avec l'appui de Serge Tessier, **il est résolu à l'unanimité** de recommander l'adoption de l'*État des résultats pour l'exercice se terminant le 31 août 2019* à la prochaine Assemblée générale.

Résolution CA-02

Sur proposition d'Hélène Laplante, avec l'appui de Gaétan Naud, **il est résolu à l'unanimité** de recommander l'adoption du *Bilan pour l'exercice se terminant le 31 août 2019* à la prochaine Assemblée générale.

Résolution CA-03

Sur proposition d'Hélène Laplante, avec l'appui de Pierre Laplante, **il est résolu à l'unanimité** de recommander l'adoption des *Prévisions budgétaires pour 2019-2020* à la prochaine Assemblée générale.

5. Suivi sur les assurances collectives

Le responsable du dossier, monsieur Pierre Laplante, présente son rapport qui sera soumis à la prochaine Assemblée générale. Il rappelle qu'il est toujours disponible pour offrir sa conférence sur les assurances collectives aux membres des associations. Il répond régulièrement à des demandes individuelles sur le sujet.

6. Suivi sur le régime de retraite

Le responsable du dossier, monsieur Gaétan Naud, présente les points saillants de son rapport qui sera soumis à la prochaine Assemblée générale, soit

- le rendement de la caisse de 9,2%, résultat des investissements sur le marché obligataire, baissant ainsi le niveau de risque;
- les ententes de transfert pour lesquels il y a un différend entre le RRUQ, d'une part et le RREGOP, le RRE et le RRF, d'autre part. En effet, le RRUQ voudrait imposer des frais de 10% lors des ententes de transfert jugeant qu'elles sont trop coûteuses pour le régime;
- la révision du relevé annuel afin de le rendre plus convivial;

- le remboursement au RRUQ de 169 000\$ de l'Université du Québec, dans le cadre d'un jugement déclaratoire, puisque la franchise de la police d'assurance (250 000\$) est supportée par l'UQ;
- le colloque du RRUQ qui aura lieu les 7 et 8 novembre 2019; on y soulignera les 50 ans du régime;
- la relance auprès des rentiers vivants laquelle soulève une irritation chez certains; un lien pourrait être créé vers la directive du RRUQ à cet effet;
- un organigramme du Cartel intersyndical du régime de retraite et des assurances collectives (CIRRAC) joint au rapport.

7. Projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale du 15 novembre 2019

Monsieur Pierre Laplante propose que les rapports du président, de la vice-présidente à la trésorerie, du responsable du dossier des assurances et du responsable du dossier du régime de retraite soient regroupés sous un même point à l'ordre du jour. À la suite de la tenue de l'Assemblée générale, ce rapport pourrait être versé sur le site de la FRUQ, sous l'onglet «*Accès réservé*» : cette façon de faire assurerait l'accès de documents tel que les prévisions budgétaires, aux présidents des associations.

Les membres échangent sur cette proposition et donnent leur accord. Le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale sera modifié en conséquence.

8. Divers

8.1. Démarche pour un regroupement de certains membres d'associations de retraités du milieu universitaire québécois

Les membres échangent sur la démarche de quelques membres d'associations de retraités du milieu universitaire québécois. Il est convenu que des informations supplémentaires sur le but de cette démarche seront recueillies au moment opportun.

8.2. Assurance-responsabilité pour les associations

Certaines associations ont pu obtenir une assurance en responsabilité civile en étant acceptées sous le parapluie de l'Union des municipalités du Québec. Il appartient à chacune de s'informer et de faire la démarche, le cas échéant.

8.3. Campagne Centraide

Madame Thibaudeau informe les membres que le RREGOP continue à solliciter ses retraités pour la Campagne Centraide. Il ne semble donc pas y avoir un empêchement d'ordre juridique à l'effet qu'un régime de retraite puisse prévoir le prélèvement de don sur la rente des retraités qui le demandent. Elle sera attentive à tout développement dans ce dossier.

8.4. Proposition de créer un onglet RAPPORTS ANNUELS sur le site de la FRUQ

Les membres ont disposé de cette question au point 7 *Projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale du 15 novembre 2019*. Si les membres de l'Assemblée générale donnent leur aval à cette façon de

procéder, madame Thibaudeau sera responsable de communiquer le Rapport annuel 2018-2019 à monsieur Robert Poliquin, le webmestre de la FRUQ, pour qu'il soit versé à l'onglet «*Accès réservé*».

8.5 Tableau des associations

Madame Thibaudeau fait part de ses démarches auprès des associations pour qu'elles transmettent les modifications à apporter au Portrait des associations pour l'année 2018-2019 au plus tard le 30 octobre 2019.

Madame Laplante demande que soit rappelé aux associations d'indiquer le nombre de membres en règle à la fin de leur année financière respective.

8.6 Invitations à l'Assemblée générale du 15 novembre 2019

À l'occasion de l'Assemblée générale du 15 novembre 2019, il est proposé par monsieur Tessier d'inviter monsieur Roland Côté, récemment élu comme représentant votant des retraités au Comité de retraite du RRUQ, ainsi que monsieur Robert Poliquin, retraité de l'UQ et webmestre de la FRUQ. Les membres donnent leur accord à cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 10.